



Saint-Gédéon, le 17 octobre 2014

Monsieur Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

Monsieur,

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Veuillez trouver ci-inclus copie de notre résolution numéro :
<u>208-10-14</u>
<u>du 6 octobre 2014</u> | ____ Accusons réception de votre communication en date du:
_____ |
| <input type="checkbox"/> Les documents ci-joints sont pour votre information. | ____ Elle a été soumise à:
_____ |
| <input type="checkbox"/> Veuillez trouver ci-inclus les documents suivants à savoir:
_____ | ____ Elle sera soumise à la prochaine réunion du conseil qui sera tenue le:
_____ |

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Par:

Pour :

Dany Dallaire
Directeur général

*La destination vacances
au Lac Saint Jean!*

208, DEQUEN, SAINT-GÉDÉON G0W 2P0 TÉL. : 418 345-8001 FAX : 418 345-2306
Visitez notre site internet : www.st-gedeon.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON**

RÉSOLUTION NO 208-10-14
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

RÉSOLUTION EXTRAITE du procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon, tenue le lundi 6 octobre 2014 à la salle du conseil à 20 h et à laquelle étaient présents les conseillers et conseillères suivants : M. André Gagnon, M. Réal Thibeault, M. Jean-Sébastien Allard, M^{me} Marjolaine Girard, M^{me} Nathalie Simard, M. Magella Lavoie siégeant sous la présidence du maire M. Jean-Paul Boucher.

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà adressé une demande en ce sens ;

À CES CAUSES,

Il est proposé par M. Réal Thibeault, appuyé par M^{me} Nathalie Simard et résolu à l'unanimité des conseillers :

- QUE la municipalité de Saint-Gédéon demande à la ministre responsable de Postes Canada de faire pression auprès du gouvernement fédéral afin d'annuler les changements aux services annoncés par Postes Canada et d'envisager de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires ;
- QUE la municipalité de Saint-Gédéon demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

*Signé : Jean-Paul Boucher
Maire*

*Signé: Dany Dallaire
Directeur général*

*Copie conforme
donnée à Saint-Gédéon
le 16 octobre 2014*

*Dany Dallaire
Directeur général*